



LE CHESNAY-ROCQUENCOURT, le 31 octobre 2020

Cher(e)s adhérent(e)s, Cher(e)s gymnastes,

Pour faire suite aux différentes déclarations du gouvernement de ces derniers jours, nous vous informons que les cours de gymnastique artistique, petite enfance et gymnastique pour adulte ne seront plus dispensés et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020, pour le moment.

Les gymnases sont fermés par Décret au JO no 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de la covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nous vous tiendrons au courant des futures dispositions émises par le gouvernement si des changements étaient à venir.

Sportivement

Le bureau